

La violence conjugale, c'est quoi au fait?

Femme, homme, enfant, chaque victime de violence conjugale doit avoir accès à des services spécialisés, confidentiels et sécuritaires. C'est une évidence qu'il faut malheureusement parfois rappeler. La question n'est pas de savoir de qui, mais de quoi parle-t-on?

Beaucoup d'informations ont circulé au sujet de la violence conjugale ces jours-ci à la suite de la publication du rapport de Statistique Canada paru peu après l'épisode Galchenyuk, ce hockeyeur qui a défrayé les manchettes après avoir reçu un coup par sa petite amie.

Que l'on parle de la violence conjugale, c'est très bien, mais nous, intervenantes dans le domaine, avons l'impression qu'elle est banalisée, particulièrement celle faite aux femmes. Il nous semble essentiel de rectifier quelques points, d'autant plus que les services offerts aux femmes et à leurs enfants sont également discrédités.

Les sorties médiatiques des derniers jours laissent croire que les femmes violentées dans un contexte conjugal auraient une facilité à dénoncer leur vécu, qu'elles iraient facilement sur la place publique pour raconter leur histoire d'amour empreinte de violence. On a même pu lire que les femmes, elles, « gagnent un réseau » en dénonçant la situation. Vraiment? Soyons honnêtes : les personnes qui fuient une relation violente doivent se cacher et s'isoler pour assurer leur sécurité. Quand elles arrivent dans une maison d'hébergement, quand elles se confient à un-e proche, si elles le font, croyez-nous, elles sont déjà pas mal « poquées » et plus qu'au bout du rouleau.

Oui, les victimes de violence conjugale se retrouvent devant un système judiciaire qui n'est pas conçu pour faire face à l'impensable, à savoir le fait d'être agressé-e par la personne avec qui l'on partage sa vie. Contrairement à ce qui a été écrit cette semaine, ce constat s'applique à toutes les victimes, qu'elles soient femmes ou hommes.

Quelle est notre réalité? Les formes d'agressions les plus graves (viols, tentatives de meurtre, coups et blessures...) sont subies par les femmes, comme le démontre effectivement le rapport de Statistique Canada. Cependant, certaines données méritent d'être nuancées, par exemple, les hommes agressés peuvent l'être par un conjoint de même sexe et non une femme, une réalité encore taboue. Il faut aussi remettre en perspective le fait que dans le rapport de Statistique Canada sont incluses les plaintes déposées par l'agresseur contre sa victime qui a réagi en légitime défense.

Il importe de bien distinguer la violence conjugale des chicanes de couple. La violence conjugale s'inscrit dans un cycle, au cours duquel l'agresseur-e met tout en œuvre afin de contrôler et de dominer l'autre. Lors d'une chicane de couple qui dégénère en acte de violence, il n'y a pas ce désir de domination. Dans son enquête, Statistique Canada semble mettre tous les actes de violence dans le même panier. Cette méthodologie ne reflète pas avec justesse la réalité. Pourquoi?

En finale, être victime d'une tentative de meurtre ou de viol, est-ce vraiment la même chose qu'être victime d'un coup de pied ou d'une morsure? Les conséquences sont-elles les mêmes pour les femmes et les hommes? Non! Toutes et tous ne sont pas égaux en contexte de violence conjugale!

Gaëlle Fedida, PhD

Coordonnatrice de L'Alliance des maisons d'hébergement de 2^e étape